

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 JUILLET 2016

MARCHE DES COPIEURS

Monsieur LAVIELLE, adjoint aux finances, relate les négociations engagées depuis plusieurs mois avec six prestataires pour les copieurs de l'école, de la médiathèque et de la Petite Enfance et informe l'assemblée que la société RICOH, après étude comparative des offres, garde le marché.

SUBVENTIONS

M. Bruno LEGROS, conseiller délégué aux associations, présente les dossiers sur lesquels le conseil doit délibérer :

- Amicale du personnel : 3400 € (pour 34 agents)
- Société de chasse : pas de subvention 2016
- Joie de la Famille : pas de subvention (à leur demande)
- Harmonie communale : les élus prennent en compte le gros travail fourni par les bénévoles de l'école de musique et décident de maintenir la subvention à 7000 €.
- Coopérative scolaire : les élus votent la subvention demandée de 2600 € pour la classe verte en apportant deux remarques : d'une part, le coût élevé de la semaine au Val Joly qui nécessite d'étudier le cas échéant d'autres pistes en 2017 et d'autre part, l'existence d'un four céramique inutilisé depuis plusieurs années et stocké dans la cave de l'école maternelle alors que ce four pourrait être revendu à l'Association Marpentoise Loisirs et Culture qui s'est proposée de le racheter, ce qui diminuerait d'autant les besoins de financement du séjour.

TRAVAUX MAIRIE

Le conseil mandate le maire pour déposer une réponse dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « Villages et Bourgs ».

ENVELOPPE PARLEMENTAIRE

Le conseil mandate le maire pour solliciter l'enveloppe sénatoriale sur des projets d'investissement 2017.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le conseil vote favorablement pour la signature d'un contrat d'apprentissage à compter du 1^{er} septembre 2016 et pour une durée de trois ans.

DIVERS

Le conseil donne un avis favorable à l'affiliation du Syndicat Mixte du SAGE de l'Escaut au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord de même que pour la modification des statuts du Syndicat d'Electricité de l'Arrondissement d'Avesnes.